

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **4 novembre 2013**

Décision n° **B-2013-4697**

commune (s) :

objet : Location et entretien de vêtements de travail pour les directions opérationnelles de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché de prestations de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Bouju

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 28 octobre 2013

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 5 novembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Vesco, Rivalta, Julien-Laferrrière, Sangalli.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Passi), MM. Buna, Philip (pouvoir à Mme Besson), Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue, Bernard R. (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Charrier), Frih (pouvoir à M. Claisse).

Absents non excusés : MM. Daclin, Charles, Sécheresse, Mmes Dognin-Sauze, Laurent, MM. Assi, David G., Lebuhotel.

**Bureau du 4 novembre 2013****Décision n° B-2013-4697**

objet :	<b>Location et entretien de vêtements de travail pour les directions opérationnelles de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché de prestations de service à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert</b>
service :	Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 23 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Le marché à bons de commande de location et d'entretien des vêtements de travail à destination des directions de la propreté, de la voirie et de la logistique et des bâtiments arrive à échéance le 11 mars 2014.

Afin de renouveler ce cadre d'achat, une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution d'un nouveau marché ayant pour objet la location et l'entretien de vêtements de travail pour les directions opérationnelles de la Communauté urbaine de Lyon.

Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu, à compter du mois de décembre 2013, pour une durée ferme de 4 ans.

Le marché comporterait un engagement de commande minimum de 550 000 € HT, soit 660 000 € TTC et maximum de 1 200 000 € HT, soit 1 440 000 € TTC pour la durée ferme du marché.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 4 octobre 2013, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise ANETT NBD.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1° - Autorise** monsieur le Président à signer le marché à bons de commande concernant la location et l'entretien de vêtements de travail pour les directions opérationnelles de la Communauté urbaine de Lyon et tous les actes y afférents, avec l'entreprise ANETT NBD pour un montant global minimum de 550 000 € HT, soit 660 000 € TTC et maximum de 1 200 000 € HT, soit 1 440 000 € TTC pour une durée ferme de 4 ans.

**2° - La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits à inscrire aux budgets principal et annexes - exercices 2014 et suivants, aux comptes - fonction 020 - et opérations correspondants.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2013.**